

3^{ème} RALLYE AVEYRON ROUERGUE OCCITANIE VHC

Date : 5 mai 2021

A Tous les concurrents, tous les membres /*All competitors, Crew members*

ADDITIF N° 1

Au règlement particulier, sous réserve d'approbation par le collège des commissaires sportifs lors de sa première réunion./
To the special regulations, subject to be approved by the college of sports marshalls, at its first meeting.

Article 6.2P RECONNAISSANCES

Il sera autorisé 3 passages par épreuve spéciale lors des cessions de reconnaissances.

Article 5P IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Numéro portières



Côté gauche

Côté droit

Publicité plaque immatriculation :

Braley

Le Président du Comité d'organisation
Mr Gérard FOURNIER

Le Directeur de course
Mr Pascal BATTE